

CORONAVIRUS : LE TOGO DÉPLOIE UN PLAN AGRESSIF DE RIPOSTE

Mobilisation de la logistique, suivi des règles de barrières, alerte sur la spéculation des prix

● Faure Gnassingbé la sentinelle des actions

Depuis l'apparition de la pandémie du Coronavirus, le Togo a pris le taureau par les cornes en déployant l'artillerie lourde. Une stratégie de riposte est mise en place pour parer au plus pressant. Cette stratégie qui a vu les mesures de restriction s'allonger face aux nombres de cas enregistré. Cette riposte auxquelles le Président de la République Faure Gnassingbé se trouve être le commandeur semble porter ses fruits et rassure la population togolaise. Cette population qui est invité à observer strictement les règles de barrières édictée par le gouvernement en vue de prémunir le Togo de tout danger. Aujourd'hui, selon les dernières informations que nous livre le site officiel du gouvernement dédié à cette crise sanitaire, le Togo compte 18 cas d'infections de cette maladie liée à Covid19. Dans les soucis d'éviter d'autres contaminations et de surveiller l'état clinique des suspects, le gouvernement a réquisitionné le Centre Hospitalier Régional(CHR)...



PROCÉDURE D'OBTENTION DU LIVRET PROFESSIONNEL MARITIME P.2

L'invite de la Direction des Affaires Maritimes

AFRIQUE / CORONAVIRUS QUAND L'INCIVISME DE LA POPULATION CÔTOIE LES MESURES DE BARRIÈRES

La fermeté des autorités attendue P.4

La ravageuse pandémie de Coronavirus qui a pris de court le monde entier, ne cesse chaque jour que Dieu fait de causer la désolation. En Afrique, 1300 patients sont testés positifs dans 43 pays selon les décomptes de l'Organisation Mondiale de la Santé(OMS)...

CORONAVIRUS / UNE PANDÉMIE MAL VÉCUE EN AFRIQUE

Résurgence de la question des structures sanitaires de qualité P.5

● Les soins de santé de nos dirigeants à rude épreuve

PROCÉDURE D'OBTENTION DU LIVRET PROFESSIONNEL MARITIME

L'invite de la direction des Affaires Maritimes

Il n'est de nouveau pour personne que le Togo occupe une place de choix dans le trafic maritime continental grâce au port autonome de Lomé. Sa profondeur, son statut de port franc, ses infrastructures sont autant d'atouts qui en rajoutent à sa notoriété. Le port de Lomé est le maillon essentiel des échanges commerciaux du pays et qui lui confère sa primauté en terme de revenu. Les pays de l'arrière-pays (Le Burkina Faso, le Mali, le Niger) voir même certains pays côtiers (Nigeria, Bénin, etc) au vue des opportunités issues des réformes précautionneuses engagées par les plus hautes autorités du pays font l'essentiel de leurs trafics à Lomé. Le Port de Lomé est tout court incontournable sur les questions maritimes de la sous région surtout depuis que les navires de dernière génération battent pavillon togolais.

Il est pourvoyeur d'emplois, cette propension est en hausse exponentielle depuis l'agrandissement du port. Plusieurs emplois sont offerts par le port de Lomé. L'un d'eux peu connu du grand public est bien évidemment les marins togolais employés connu seulement sous son aspect conventionnel (marin militaire en uniforme). La catégorie dont nous parlons sont des civils employés sur les navires qui accostent au Togo ou à l'étranger. Une interrogation surgit, comment devient on marin de cette catégorie ? Les lignes à suivre vous renseignent sur la procédure d'obtention du livret professionnel maritime, sésame incontournable pour devenir marin.

Que faut-il pour exercer la profession ?

Le marin occupe un emploi dans la marine marchande sur



M. Hubert Bakai, directeur des affaires maritimes

un navire de charge, un navire à passagers, un navire de service, un navire de pêche ou un navire spécialisé.

Les études menant à la profession de marin sont régies internationalement par la convention STCW de l'Organisation maritime internationale à l'exception de la convention STCW-F qui régit les marins à bord de navire de pêche.

Tout marin doit avoir un livret maritime professionnel permettant de l'identifier et récapitulant les différents certificats et brevets, visas des autres Etats, la durée du temps passé à bord dont il est titulaire. La demande est adressée à la direction des affaires maritimes.

Le livret maritime est un document dans lequel sont inscrites l'identité du marin ainsi que

les dates d'embarquement et de débarquement. Le livret professionnel maritime constitue le document professionnel permettant aux gens de mer de justifier de cette qualité.

L'obtention du livret professionnel est soumise à condition

La délivrance et le renouvellement du livret professionnel maritime sont subordonnés au paiement d'une taxe dont le montant est fixé par voie réglementaire. L'usage du livret maritime n'est soumis à une période de validé. Son renouvellement se fait suite à l'épuisement des feuillets.

Mieux connaître la structure en charge des affaires maritimes

Au Togo, la direction des affaires maritime est le service

technique du ministère des infrastructures et des transports qui se charge de la gestion administrative des marins et des documents dont ils ont besoin pour travailler.

A ce titre, cette direction se bat au quotidien dans ses missions régaliennes pour fournir aux marins qui le souhaitent les documents nécessaires à l'exercice de leur profession. La délivrance de ces documents est réglementée par la loi N° 2016-028 du 11 octobre 2016 portant code de la marine marchande qui prévoit en son article 207 les conditions à remplir pour exercer la profession de gens de mer.

Le contenu du dossier :

Ainsi donc, pour le dossier de demande de délivrance du livret maritime professionnel du Togo, les pièces suivantes sont exigées :

- une demande adressée au Directeur des Affaires Maritimes ;
- une copie légalisée du certificat de nationalité ou son duplicata ;
- une copie légalisée de l'acte de naissance ;
- une copie légalisée de la CNI ou du passeport en cours de validité ;
- un casier judiciaire d'antériorité de moins de trois (3) mois ;
- une copie légalisée de l'attestation de formation ;
- trois (03) photos d'identité sur fond blanc ;
- un certificat médical délivré par le médecin des gens de mer.

Tout marin qui remplit les conditions exigées bénéficie de son livret professionnel maritime dans un délai 48 heures.

Mention à ne pas oublier

Cependant, pour certains faits liés aux faux et usages de

faux des livrets maritimes, la condition relative à la présentation d'un contrat ou d'une promesse ferme d'embarquement est ajoutée aux conditionnalités listées par le code de la marine marchande en ce qui concerne les jeunes marins, les cadets et les élèves marins (les falsifications, les usurpations de titre).

Carton rouge aux usurpations

Par ailleurs, certains marins non professionnels se transforment en démarcheurs ou personnes intermédiaires entre la direction des affaires maritimes et les marins moyennant des commissions pour les aider à obtenir les documents de marins. Cette pratique est interdite et punie par la loi. Un suivi rigoureux est fait la DAM pour s'assurer de l'originalité des documents détenus par les marins. Dans cette optique, des réflexions sont en cours en vue de l'institution du livret professionnel maritime biométrique à la suite des orientations politiques du Gouvernement afin de lutter contre la fraude sous toutes ses formes.

La direction des affaires maritimes rassure ses marins de son entière disponibilité à les accompagner dans leurs soucis d'obtenir les meilleures conditions de vie et de travail et est disposée à fournir à toute personne qui le désire des informations nécessaires et utiles concernant le travail maritime.

Contacts utiles

Pour toutes informations complémentaires, contacter la direction des affaires maritimes B.P : 4771 – Lomé – Togo, Tél : (228) 70 43 52 24 Email : dam_togo@yahoo.fr.

La Rédaction

Environnement / La Disparition des espèces animales et végétales, l'addition est sévère

L'Homme, responsable de la disparition de la plupart des espèces animales et végétales

Dans les régions tropicales, les menaces qui pèsent sur la faune et sur la flore sauvages sont, à l'heure actuelle, plus sérieuses que jamais. De nombreuses espèces animales ou végétales diminuent d'une manière inquiétante et risquent d'ajouter rapidement la triste liste de celles que l'homme a exterminées dans le passé. En effet, l'homme est encore tributaire pour une grande part de son milieu naturel. Il y tire tout ce qui lui est nécessaire pour sa survie quotidienne. Conséquences, les espèces végétales et anima-

les sont menacées d'extinction.

Selon la CITES, parmi les mammifères, trente-six espèces ont disparu à tout jamais et cent vingt sont actuellement en voie de disparition avancée. Parmi les oiseaux, quatre-vingt-quatorze espèces sont éteintes et cent quatre-vingt-sept sont en danger d'extinction. Un rapport de WWF a indiqué qu'un éléphant est tué toutes les 20 secondes à cause de son ivoire convoité par les braconniers. La progression du braconnage est due au stupide succès commercial des cornes en Asie, et en particulier au Vietnam et en Chine, où elles sont prisées dans la médecine traditionnelle.

Le massacre des rhinocéros prend une tournure dramatique avec le braconnage qui continue en Afrique du Sud et partout en Afrique : chaque jour ce sont près de 4 rhinocéros qui sont tués pour leur corne. Un chiffre qui est passé de 745 par an en 2012 à 1.342 en 2015 (sans compter ceux qui ne sont pas recensés). Le rythme s'accroît toujours. Les coupables ? Les braconniers qui vendent les cornes pour de l'argent et les Chinois qui consomment la poudre de corne de rhinocéros pour de soi-disant vertus.

Ces extinctions sont le fait de l'homme. Aujourd'hui encore, beaucoup d'animaux sont à con-



sidérer comme les « fossiles de demain », leurs populations étant en dessous d'un seuil critique et leurs chances de survie infimes, vu la transformation de leur habitat. C'est le cas, entre autres, de plusieurs lémuriens de Madagascar, dont les effectifs sont inférieurs à cinquante.

Au Togo, à part les espèces animales menacées d'extinction, il existe deux zones végétales

soumises à une forte emprise anthropique. Il s'agit des zones côtière et montagneuse de l'Atakora où 69 taxons sont observés comme menacés dont certains ont déjà complètement disparu de la flore. Plusieurs des espèces qui disparaissent possèdent des propriétés thérapeutiques diverses. Cette exploita-

Suite à la page 3

CORONAVIRUS : LE TOGO DÉPLOIE UN PLAN AGRESSIF DE RIPOSTE

Mobilisation de la logistique, Suivre des règles de barrières, alerte sur la spéculation des prix

Le Chef de L'Etat Faure Gnassingbé la sentinelle des actions

Depuis l'apparition de la pandémie du Coronavirus, le Togo a pris le taureau par les cornes en déployant l'artillerie lourde. Une stratégie de riposte est mise en place pour parer au plus pressant. Cette stratégie qui a vu les mesures de restriction s'allonger face aux nombres de cas enregistré. Cette riposte auxquelles le Président de la République Faure Gnassingbé se trouve être le commandeur semble porter ses fruits et rassure la population togolaise. Cette population qui est invité à observer strictement les règles de barrières édictée par le gouvernement en vue de prémunir le Togo de tout danger. Aujourd'hui, selon les dernières informations que nous livre le site officiel du gouvernement dédié à cette crise sanitaire, le Togo compte 18 cas d'infections de cette maladie liée à Covid19. Dans les soucis d'éviter d'autres contaminations et de surveiller l'état clinique des suspects, le gouvernement a réquisitionné le Centre Hospitalier Régional (CHR) pour accueillir les cas avérés et l'hôtel Le Bénin (ex IBIS) pour le confinement de ceux qui reviennent des voyages.

Dans un communiqué publié le 21 Mars dernier informant la population togolaise qu'en raison de l'évolution de l'épidémie au COVID-19 dans notre pays, le Chef de l'Etat a décidé que le CHR Lomé-Commune soit dédié uniquement à la prise en charge des maladies infectieuses.

L'objectif selon l'Exécutif, est de permettre aux personnes contaminées par la maladie d'avoir des soins appropriés. Pour cela précise le communiqué "des dispositions urgentes



ont été prises et les malades de COVID-19 sont transférés dans ledit CHR». «Les patients qui y étaient hospitalisés ont été transférés dans les autres hôpitaux publics de Lomé». « Par conséquent, les consultations et admissions au CHR Lomé-Commune sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

« Mais les patients sont priés de se diriger dorénavant vers le CHU Sylvanus Olympio, le CHU Campus, l'Hôpital de Bè ou les autres établissements de soins publics ou privés de Lomé ». Le Gouvernement présente ses excuses à la population pour les désagréments créés par cette nouvelle disposition et exhorte l'ensemble de la population à observer toutes les mesures préventives recommandées.

Le Président de la République Faure Gnassingbé saisi cette occasion pour féliciter le personnel soignant et la population togolaise pour leur adhésion aux mesures prises par le Gouver-

nement afin d'éviter la propagation de la pandémie au Coronavirus. A cette disposition s'ajoute celle de la mise en de l'hôtel Le Bénin réquisitionné.

De même, l'hôtel Le Bénin est mis à la disposition de ceux qui sont revenus des voyages pour une mise en quarantaine. Cette mesure permettra à ces personnes d'être régulièrement suivis et vérifiés par conséquent s'ils sont contaminés après 14 jours de confinement. « Désormais tous ceux qui viendront de l'étranger sont reçus à l'hôtel non loin de la plage de Lomé pour leur mise en quarantaine » relève en substance le communiqué du gouvernement

Coronavirus rime avec spéculation des prix, la mise en garde du gouvernement

Par ailleurs le gouvernement met en garde les opérateurs économiques qui se livrent à la spéculation sur les prix des pro-

duits de première nécessité ou refusent parfois de vendre certains articles, notamment le lait, le riz, la farine de blé, les huiles végétales, les concentrés de tomates, le sucre, le savon de ménage, les pâtes alimentaires, le gel hydro alcoolique, les masques et gants de protection. Pour le gouvernement "ces pratiques, qui créent des pénuries artificielles sur les marchés, sont contraires aux dispositions des articles 13 et 18 de la loi n°99-011 du 28 décembre 1999 portant concurrence au Togo." Les dé-

tenteurs des supermarchés, superettes, boutiques et officines sont aussi appelés au respect des mesures barrières, notamment la distance sécuritaire, le lavage des mains, la limitation du nombre de clients et le contrôle de température à l'entrée. « Le Gouvernement en appelle à la conscience de tous pour le respect strict de ces dispositions, en ces périodes difficiles et informe les opérateurs économiques que des contrôles inopinés des inspecteurs de commerce, des agents de santé et des forces de l'ordre seront menés sur l'ensemble du territoire à compter de ce jour. Tout contrevenant sera sévèrement puni conformément aux lois en vigueur. »

Adam

- DIMANCHE 22 MARS 2020 -



REPUBLIQUE TOGOLAISE

**Togolaises, Togolais,
Mes chers compatriotes,
Chers résidents au Togo,**

Le monde est actuellement confronté à la pandémie du **Coronavirus**, et notre pays le Togo n'en est malheureusement pas épargné. Le Gouvernement a recensé, à ce jour, **16 cas testés positifs** au Covid-19.

Nous avons assez tôt appréhendé ce mal et mis en place un **comité de crise** que je préside personnellement et qui se réunit régulièrement pour analyser l'évolution de la situation et envisager les mesures adéquates.

Dès la confirmation du premier cas au Togo, nous avons généralisé plusieurs mesures de prévention et des restrictions pour limiter la propagation du coronavirus dans notre pays.

Afin de freiner l'introduction et d'enrayer la propagation de ce virus mortel, j'en appelle à notre sens de responsabilité individuelle et collective. Je vous invite au respect strict des règles édictées par le gouvernement, jour après jour et sur toute l'étendue du territoire national.

Je vous exhorte à adopter les gestes barrières tels que conseillés par l'OMS :

- **se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon, ou avec du gel hydroalcoolique,**
- **éviter les contacts physiques au maximum,**
- **tousser dans le coude.**

En cas de **besoin d'assistance** ou d'**informations crédibles**, composez le **111**. Votre **appel vers ce numéro sera gratuit**.

En vue d'une intervention améliorée des services de santé et une prise en charge optimale des victimes, j'ai sollicité la **disponibilité permanente du personnel médical** à qui je rends un hommage mérité pour le courage, le sens du devoir sacrificiel et du patriotisme aux côtés des patients souffrants. Nous restons fermement résolus dans la mobilisation des énergies et des ressources afin de venir à bout de ce mal pernicieux.

En ces moments pénibles pour la communauté internationale, pour nous tous, je reste toutefois convaincu que dans la discipline, le **civisme** et avec l'**ingéniosité** de notre peuple, nous réussirons à **combattre efficacement cette épidémie**.

Dieu bénisse le Togo!

Faure E. Gnassingbé

NUMÉRO VERT



111

APPEL GRATUIT

Environnement / La Disparition des espèces animales et végétales, l'addition est sévère

Suite de la page 2

de mesure a causé la destruction de l'espace naturelle et l'extinction des espèces protégées, car cette végétation est à la fois un habitat et un vivier nourricier.

La régression de la faune sauvage et des espèces protégées est également le symptôme évident de la dégradation des habitats naturels et de l'ensemble de la biosphère. Chaque espèce occupe une position déterminée dans les systèmes biologiques et concourt au maintien d'un équilibre dont l'homme tire profit. C'est précisément le maintien de cet équilibre naturel auquel l'homme doit tendre à

l'époque actuelle. La transformation radicale des habitats naturels à travers le monde entier, l'empoisonnement de la planète par les produits industriels et par les déchets des activités de l'homme, sont des archaïsmes qui devront cesser dans le monde de demain.

Il est donc important de maintenir un équilibre biologique satisfaisant par un aménagement rationnel de la planète, où il y a place pour des communautés sauvages. Leur maintien est indispensable à un rendement global élevé, à long terme plus rentable que les transformations intempestives qui compromettent la stabilité des sols autant que

celle des populations animales et végétales.

La survie de la faune sauvage est ainsi mise en cause à travers le monde entier. L'homme doit tout faire pour éviter sa disparition et même sa réduction, car chacune des espèces représente un capital scientifique et culturel, partie intégrante du patrimoine naturel. Il est ainsi le principal bénéficiaire du maintien des équilibres naturels à travers le monde. La prospérité des animaux sauvages, même des plus inutiles à première vue, est le signe le plus évident de cette stabilité.

(EAGLE-Togo)

AFRIQUE / CORONAVIRUS QUAND L'INCIVISME DE LA POPULATION CÔTOIE LES MESURES DE BARRIÈRES

La fermeté des autorités attendue

La ravageuse pandémie de Coronavirus qui a pris de court le monde entier, ne cesse chaque jour que Dieu fait de causer la désolation. En Afrique, 1300 patients sont testés positifs dans 43 pays selon les décomptes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Vu ce chiffre qui grimpe d'une manière exponentielle, l'on se pose la question de savoir si l'alerte du Directeur Général de l'OMS il y a une semaine sur les antennes de RFI, ne pré-

prend donc la complexité du mal dans toute sa nuance. La plus grande inquiétude est la contamination communautaire ou locale signalée dans certains pays alors que l'Afrique dans sa plus grande partie, n'a fait cas que de la contamination externe entraînant un processus réussi d'endiguement.

La pandémie depuis que la Chine a pris de la distance vis-à-vis de la contamination locale, elle est devenue presque le pompier du monde, car

ancrée dans les mœurs des pays occidentaux qui foulent au pied les restrictions des autorités avec des réminiscences liées aux règles démocratiques dont on n'a pas besoin en ses moments de crises. Le mal a pris tous les pays d'obédience capitaliste qui peinent à se tirer d'affaire malgré les multiples plans de ripostes mis en branle. Loin d'affirmer tristement que la pandémie de Coronavirus est venue bouleverser et changer les habitu-



dispose pas réellement le continent au pire. Une interrogation dont chaque pays tente vaillamment de trouver des approches pour parer au mal. Ses dispositions arrimées aux prescriptions de l'OMS suivant l'évolution et l'effectif des personnes testées positives, chacun tente avec la plus grande rigueur à se prémunir. On com-

beaucoup exportent sa méthode dont l'efficacité n'est plus à démontrer. Mais la grande interrogation est comment en est-on arrivé ? Et bien la réponse n'est pas à chercher loin si nous considérons l'idéologie de la Chine basée sur l'ultime respect de l'autorité. En comparaison avec nos démocraties en devenir et la démocratie

des mais devait l'être également dans le strict respect des prescriptions des autorités si l'on veut se tirer d'affaire. Ses attitudes d'indiscipline sont d'autant plus alarmantes dans nos pays à démocratie en devenir qui en plus du respect approximatif de ses restrictions, relativisent l'existence de cette pandémie. Fort heureu-



sement que les gouvernements tentent de dissuader la population par la méthode forte qui consiste à faire déployer les forces de l'ordre pour faire disperser les attroupements de masse. Il est donc impératif de repenser le choix de nos politiques pour éviter des hécatombes comme c'est le cas actuellement avec cette pandémie de Coronavirus qui décime de milliers de nos concitoyens. Elle est plus mortifère que la crise d'insécurité au Sahel voir même plus que des guerres de ces derniers temps. Cette pandémie appelle à des actions urgentes et des ripostes coordonnées si l'on veut réellement se tirer d'affaire dans ce scandale sanitaire qui inquiète. Il faut rajouter à cela notre système éducatif qui ne met pas l'accent sur le respect de l'autorité et de la chose publique histoire d'inculquer un civisme aux jeunes apprenants qui grandiront avec des attitu-

des de discipline. Le rôle ambigu de nos oppositions n'avantage pas la lutte contre l'incivisme. Ces derniers prennent souvent le contrepied des directives régaliennes et compromettantes à l'attente. Fondé sur des évidences démocratiques, dont on peut toutefois porter des réserves, il advient le plus souvent que ses derniers dans certains cas, se retrouvent sous cloche car obligés d'en partir, car victime de leur propre turpitude.

Somme toute, il est vrai que l'expérience réussie de la Chine à Huan dans la Région de Roubet peut être un cas d'école mais à cela l'on doit rajouter la discipline de la population qui a permis l'exécution exemplaire de la quarantaine, de l'isolement, du confinement et qui a rallumé la flamme de l'Espoir de vaincre cette pandémie.

Adam

CLIMAT DES AFFAIRES

“Faire du Togo la première destination des investisseurs” l'ultime voie de conduite

Premier pays réformateur en Afrique selon le classement Doing business 2020, le Togo ambitionne de faire mieux dans le prochain rapport. Le pays de Faure Gnassingbé a poursuivi les réformes par l'entremise de la Cellule Climat des Affaires (CCA-Togo ; ce qui a permis d'améliorer plusieurs indicateurs. La ministre déléguée, Sandra Johnson fait le point des nouvelles réformes. Pour la Coordinatrice de la CCA, il s'agit de réformes audacieuses destinées à satisfaire les investisseurs.

Les nouvelles réformes réalisées par le Togo au cours de ces derniers mois en matière d'amélioration de l'environnement des affaires ont été présentées mercredi à Lomé à l'occasion d'une rencontre avec les médias.

Selon la Coordinatrice de la Cellule Climat des Affaires plusieurs réformes ont été réalisées et/ou renforcées au niveau de nombre d'indicateurs ces derniers mois.

Des indicateurs tels que l'exécution de contrats visant à garantir la sécurité juridique et judiciaire des investissements a connu plusieurs évolutions. Au niveau du paiement des taxes et des impôts, on note la suppression de certains impôts. En ce qui concerne l'indicateur accès à l'énergie, le coût du raccordement a été réduit et il est prévu un remboursement des avances sur consommation aux sociétés.

De nombreuses améliorations sont également notées au niveau des indicateurs permis de construire, commerce transfrontalier. Ici par exemple,

on note une dématérialisation complète de toutes les procédures douanières. Sur un autre point, les autorités ont activé le branchement gratuit à l'eau potable pour les PME/PMI. La création d'entreprises est toujours au top avec la suppression désormais des frais de publication d'annonces légales sur le site du Centre de formalité des entreprises (CFE).

Dans le domaine de l'obtention de prêts, les nouvelles réformes renforcent le dispositif de sûretés mobilières au profit des banques en plus de l'accompagnement du bureau d'information de crédit. Plusieurs efforts sont aussi fait en ce qui concerne le transfert de propriété. Au niveau de cet indicateur, le Togo est le premier pays de la sous-région en la matière. Désormais, la Direction des af-

aires domaniales et cadastrales délivre des titres fonciers dans un délai de 6 mois grâce à la simplification des procédures.

« Au regard des attentes pressantes des populations qui nourrissent l'espoir légitime dans la mise en œuvre du Plan national du développement (PND), le gouvernement n'a pas hésité à poursuivre les réformes entreprises parfois audacieuses avec en première ligne, la satisfaction des secteurs privés. Lors du lancement officiel du rapport Doing business 2020, nous nous sommes engagés à approfondir les réformes entamées et à nous attaquer à d'autres indicateurs importants pour faciliter les investissements », a expliqué la ministre déléguée Sandra Johnson.

La Coordinatrice de la CCA-Togo relève que les réformes ont été poursuivies après le lancement officiel, le 31 octobre 2019 du rapport Doing business 2020. L'objectif visé selon Mme Johnson est de faire du Togo, la première destination des investisseurs du monde entier conformément aux objectifs du Plan national de développement (PND 2018-2022).

« Ces multiples réformes s'inscrivent dans la droite ligne de la vision du Chef de l'État, Faure Gnassingbé qui assure le leadership institutionnel et donne l'impulsion et l'orientation nécessaires aux actions menées par la cellule », a précisé par ailleurs la Conseillère de Faure Gnassingbé.

Guidi Ama

CORONAVIRUS / UNE PANDÉMIE MAL VÉCUE EN AFRIQUE

Le Virus fait ressurgir la question des structures sanitaires de qualité

Le soin en santé de nos dirigeants à rude épreuve

La crise sanitaire mondiale du Coronavirus est particulièrement mal vécue en Afrique pourtant étant le continent le moins touché du moins pour le moment. C'est justement ce qui a motivé l'alerte de l'Organisation Mondiale de la Santé après le premier décès sur le continent. Visiblement, le temps semble lui donné raison au vue de la courbe exponentielle de l'évolution de la pandémie sur le continent. Suivant le baromètre de l'OMS on dénombre 1300 personnes testées positives dans 43 pays. En effet la faitière de la santé mon-

diale a appelé le continent à se réveiller et à se préparer au pire face à la propagation de la pandémie. Lemeilleur conseil à donner à l'Afrique est de se préparer au pire et de se préparer dès aujourd'hui, adéclaré il y a une semaine, le Directeur Général de l'OMS l'Ethiopien Tedros Adhanom Ghebreyesus, alors que les pays africains réagissent en ordre dispersé.

« Prendre très au sérieux toutes les mesures de prévention qui sont destinées à la population, s'assurer des mesures d'hygiène et des mesures de distanciation interpersonnelle. C'est-à-dire,

s'éloigner des personnes qui ont des symptômes et que les personnes ayant des symptômes puissent mieux se protéger. Et surtout, se référer au personnel médical lorsque l'on a des doutes et lorsque l'on sait qu'on a pu avoir un contact ou qu'on revient d'un voyage. Il est absolument important qu'on puisse le faire » indiquait Dr Michel Yao, responsable des opérations d'urgence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Afrique. Ceci évoque la question de de la qualité de nos structures de santé en Afrique surtout les plateaux techniques qui sont de qualité douteuses. Les populations évo-

quent ses cas le plus souvent en signifiant que nos dirigeants n'y mettent pas assez de ressources dans les soins de santé car se soignant à l'extérieur. Cette pandémie avec les restrictions de suspension des laissons aériennes d'une part et les difficultés liées à la contagion et le confinement dans bon nombres de pays du Nord où ses derniers se soignent vient sonner une nouvelle alerte questionnement dont l'équation serait à ce stade difficile à résoudre. De tout évidence ce n'est pas un secret de polichinelle, d'autres variables peuvent être évidemment évoqué. Mais une chose est claire

bon nombres de nos dirigeants auront des difficultés à s'exporter à l'étranger surtout en ce qui concerne la pandémie de Coronavirus voir même sur d'autres pathologies. Qu'on soit en Italie en France en Espagne en Allemagne, en Grande Bretagne et même les pays asiatiques, les dirigeants africains sont à la croisée des chemins. Le temps vient nous démontrer qu'il est temps que les pays déploient des structures sanitaires modernes à la taille de traiter nos dirigeants africains. Certains se sont relevés à l'instar de Obiang N'guema de la Guinée Equatoriale, Mohamadou Issifou du Niger, Faure Gnassingbé du Togo etc.

Vivement que ses exemples puissent se multiplier en Afrique.

CORONAVIRUS / UNE PANDÉMIE MAL VÉCUE EN AFRIQUE

Résurgence la question des structures sanitaires de qualité

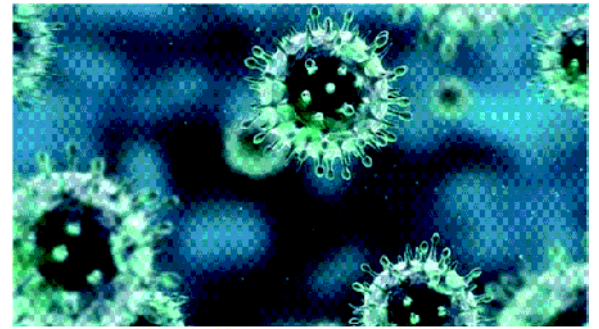
● Le soin en santé de nos dirigeants à rude épreuve

La crise sanitaire mondiale du Coronavirus est particulièrement mal vécue en Afrique pourtant étant le continent le moins touché du moins pour le moment. C'est justement ce qui a motivé l'alerte de l'Organisation Mondiale de la Santé après le premier décès sur le continent. Visiblement, le temps semble lui donné raison au vue de la courbe exponentielle de l'évolution de la pandémie sur le continent. Suivant le baromètre de l'OMS on dénombre 1300 personnes testées positives dans 43 pays. En effet la faitière de la santé mondiale a appelé le continent à se réveiller et à se préparer au pire face à la propagation de la pandémie. Lemeilleur conseil à donner à l'Afrique est de se préparer au pire et de se

préparer dès aujourd'hui, adéclaré il y a une semaine, le Directeur Général de l'OMS l'Ethiopien Tedros Adhanom Ghebreyesus, alors que les pays africains réagissent en ordre dispersé.

« Prendre très au sérieux toutes les mesures de prévention qui sont destinées à la population, s'assurer des mesures d'hygiène et des mesures de distanciation interpersonnelle. C'est-à-dire, s'éloigner des personnes qui ont des symptômes et que les personnes ayant des symptômes puissent mieux se protéger. Et surtout, se référer au personnel médical lorsque l'on a des doutes et lorsque l'on sait qu'on a pu avoir un contact ou qu'on revient d'un voyage. Il est

absolument important qu'on puisse le faire » indiquait Dr Michel Yao, responsable des opérations d'urgence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Afrique. Ceci évoque la question de de la qualité de nos structures de santé en Afrique surtout les plateaux techniques qui sont de qualité douteuses. Les populations évoquent ses cas le plus souvent en signifiant que nos dirigeants n'y mettent pas assez de ressources dans les soins de santé car se soignant à l'extérieur. Cette pandémie avec les restrictions de suspension des laissons aériennes d'une part et les difficultés liées à la contagion et le confinement dans bon nombres de pays du Nord où ses derniers se soignent



vient sonner une nouvelle alerte questionnement dont l'équation serait à ce stade difficile à résoudre. De tout évidence ce n'est pas un secret de polichinelle, d'autres variables peuvent être évidemment évoqué. Mais une chose est claire bon nombres de nos dirigeants auront des difficultés à s'exporter à l'étranger surtout en ce qui concerne la pandémie de Coronavirus voir même sur d'autres pathologies. Qu'on soit en Italie en France en Espagne en Allemagne, en

Grande Bretagne et même les pays asiatiques, les dirigeants africains sont à la croisée des chemins. Le temps vient nous démontrer qu'il est temps que les pays déploient des structures sanitaires modernes à la taille de traiter nos dirigeants africains. Certains se sont relevés à l'instar de Obiang N'guema de la Guinée Equatoriale, Mohamadou Issifou du Niger, Faure Gnassingbé du Togo etc.

Vivement que ses exemples puissent se multiplier en Afrique.

GUINEE MALGRÉ LA RÉPROBATION DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Alpha Condé fait un passage en force



La Guinée a vécu dimanche 22 mars un referendum et des législatives ternis par des violences qui ont fait des morts et des blessés, selon

les deux camps. L'opposition qui a boycotté ces élections contestées par la communauté internationale entend faire barrage à un éventuel troi-

sième mandat du président Alpha Condé.

Dix morts, selon le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) pour la

seule journée de dimanche, quatre, selon le ministère de la Sécurité dont deux dans les violences et deux autres des suites d'un accident et par arrêt cardiaque, sans plus de précisions.

Le communiqué du ministère de la Sécurité ajoute que 9 agents de l'Unité spéciale de la sécurisation des élections dont 7 policiers ont été grièvement blessés, alors que le FNDC annonce que plusieurs dizaines de ses sympathisants ont été blessés par balles.

Cette guerre des communiqués intervient au soir d'un double scrutin législatif et référendaire souhaité et voulu par le pouvoir et contesté par l'opposition et le FNDC qui a connu des violences dans plusieurs quartiers de Conakry et dans certaines villes

de province.

Des manifestants se sont attaqués aux bureaux de vote, saccagés puis incendiés le matériel électoral dans plusieurs villes de la Moyenne Guinée et dans des quartiers de Conakry favorables à l'opposition, toujours selon le ministère de la Sécurité.

Plusieurs individus ont été interpellés pour des faits de troubles à l'ordre public, détention et utilisation d'armes à feu, destruction de biens privés et publics, incendie, coups et blessures volontaires et rébellion, indique le ministère. Alors que le FNDC lui appelle à poursuivre les manifestations.

J'espère que tout se passera dans la paix et la tranquillité et que le peuple guinéen, comme en 1958, montrera sa maturité.

Eco Conscience TV fait le bilan de ses trois ans d'existence

La chaîne Eco Conscience TV a présenté ce mercredi 18 mars 2019 à Lomé, le bilan de ses trois ans d'existence au cours d'une rencontre avec les professionnels de médias.

Première Web Télé thématique au Togo qui traite des sujets relatifs à la préservation des ressources naturelles, aux changements climatiques, à l'écocitoyenneté, aux Objectifs de Développement Durable, à l'entrepreneuriat vert entre autres, Eco Conscience TV a, durant ces années, travaillé sur plusieurs projets phares.

"Notre jeune parcours est très riche, nous avons réalisé beaucoup de chose en 3 ans. Nous avons été 2 fois lauréats de l'appel à projet Médias Citoyens de la direction de la formation civique et nous avons conduit ensemble cette direction, des sensibilisations à l'endroit de la population dans le cadre de notre programme éco-citoyenneté", a affirmé Rolande Aziaka, promotrice de la chaîne.

Elle a ajouté que depuis sa création, Eco Conscience TV a mis en ligne plus de 400 reportages et a plus de 10 000 visiteurs par mois.

La chaîne selon sa promotrice a également réussi à inclure aux populations, les grands points des ODD. Ainsi, Rolande Aziaka s'en réjouit que la web télé soit un jeune média



qui impacte de manière innovante.

L'occasion a également permis aux responsables de la chaîne de présenter leur plan stratégique 2020-2025. L'idée selon eux, c'est de développer la web télé en la restructurant.

" Nous avons développé cette nouvelle vision stratégique qui a trois axes 5 ans notamment l'inclusion et le rayonnement, le renforcement des capacités et l'autre aspect

est davantage orienter vers les partenariats externe et interne de Ecoconscience TV ", a expliqué Narjess Seddiki, chargée de projet volontaire à Ecoconscience TV.

Lancée officiellement le 08 mars 2017, Eco Conscience TV a pour objectif de former, informer, éduquer et amener les citoyens et acteurs des territoires à adopter un comportement écoresponsable en vue de préserver la planète terre.

CENTRAFRIQUE

"Le pouvoir veut se maintenir et l'opposition déterminée à l'en empêcher"

Plus d'un an après la signature de l'accord entre le gouvernement et les groupes armés, la Centrafrique n'est toujours pas sortie de la crise. D'autres tensions se mettent même en place au fur et à mesure que le pays avance vers les élections annoncées pour décembre 2020. C'est ce qui ressort des travaux du chercheur Hans de Marie Heungoup. Sur le site de l'organisation International Crisis Group, ce spécialiste de la RCA publie un texte inspiré par sa dernière visite de terrain.

RFI : Votre texte s'intitule " À la recherche de l'État en République centrafricaine ". Est-ce que vous diriez que, plus d'un an après la signature de l'accord entre gouvernement et groupes armés, cette présence n'est pas encore évidente ?

Hans De Marie Heungoup, analyste à l'International Crisis Group. Cris Group

Hans De Marie Heungoup : La situation, il faut le dire, est quelque peu ambiguë. Depuis la signature de l'accord, près de 1 500 soldats ont été déployés, des gendarmes, des policiers aussi... Et on aperçoit des préfets, des sous-préfets, qui reprennent fonction dans les lieux qu'ils avaient abandonnés précédemment. Cependant, dans une vaste partie du territoire centrafricain, toute cette présence demeure nominale, pour ne pas dire cosmétique. Ce qui fait que, dans l'administration au quotidien, ce sont toujours les groupes armés qui ont la main sur l'ensemble des fonctions dévolues à l'État centrafricain. Et les Nations unies, qui sont aussi présentes sur place, sont en sur-extension et ne sont pas capables de faire tous ces groupes armés, ou alors, d'imposer l'imperium de l'État centrafricain dans la totalité des seize préfectures de RCA.

Au sein de la Communauté internationale, beaucoup pensent qu'une des solutions pour sortir de cette situation, c'est le processus de DDR, Démobilisation-Désarmement-Réinsertion. Vous avez, à l'occasion de ce séjour en Centrafrique, rencontré plusieurs acteurs des groupes armés et l'un d'eux vous fait une confiance terrible par rapport à ce processus de DDR. Il estime que s'il veut être pris au sérieux, il faut que ses combattants gardent les armes. Est-ce que cela veut dire que les groupes armés ont des réticences à entrer dans ce processus de DDR ?

Tout à fait. Le DDR en Centrafrique illustre l'ensemble des problèmes et des paradoxes du DDR qu'on observe en général dans les conflits africains. La plupart des groupes armés craignent la justice internationale, et même la justice nationale, et donc se disent que tant qu'il n'y a pas de forme de justice transitionnelle ou de pardon à l'échelle nationale, il n'est pas dans leur intérêt de déposer les armes ou de dé-

sarmer complètement. De plus, certains observent que les groupes les plus importants qui n'ont pas désarmé ont toujours plus de représentants au sein du gouvernement ou de la haute administration, alors que de petits groupes qui, de façon bien intentionnée, ont entièrement désarmé, voient plusieurs de leurs chefs n'avoir aucune récompense matérielle ou en termes de nominations administratives. Ils en tirent la conclusion qu'ils auraient dû garder les armes pour rester crédibles dans la discussion et dans le processus de négociation.

Mais alors, comment faire en sorte que les groupes armés qui désarment ne se sentent pas perdants dans ce processus ? Est-ce que la Commission vérité et réconciliation, qui vient d'être créée sur le papier, est une solution ou une partie de la solution ?

Théoriquement on est dans la bonne approche. Tout l'enjeu est de savoir comme cela sera mis en pratique de manière à trouver la bonne articulation entre le besoin de justice, qui est très fort au sein de la population centrafricaine, et la nécessité du pardon et de la réconciliation, qui est la condition sine qua non pour obtenir la paix et le désarmement réel, véritable, des groupes armés.

Au cours de cette recherche, vous avez évoqué avec vos interlocuteurs le sujet de l'élection présidentielle qui est toujours prévue fin décembre 2020. Est-ce que vos interlocuteurs sont optimistes sur le respect de cette échéance ?

Aujourd'hui, le respect de l'échéance semble quasiment acquis. La plupart des partis de l'opposition, ainsi que le parti au pouvoir avec lequel nous avons eu des échanges, se sont plus ou moins résignés à l'idée de cette date. Cependant, l'une des inquiétudes qui est remontée de nos échanges avec ces derniers, c'est le degré de polarisation que l'on observe au sein de la scène politique centrafricaine, avec un pouvoir qui semble déterminé pratiquement à tout prix à se faire réécrire, une opposition qui, elle, est tout autant déterminée à empêcher cette réélection du président centrafricain. L'un des éléments marquants de cette tension, c'est le fait que mi-2019, se sont créés des groupes de jeunes notamment proches du pouvoir qui menaçaient d'attenter à la vie de certains cadres de l'opposition. Et l'on a aussi observé, au cours de cette deuxième moitié de l'année 2019, que plusieurs marches de l'opposition ont pu être interdites par le gouvernement. Donc, tout cela n'était pas des faits observables durant la première moitié de la mandature du président Touadéra, ce qui pousse l'opposition à se dire qu'il y a une dérive autoritaire du pouvoir et que le pouvoir, ainsi, tente en amont d'organiser la fraude électorale.

Le synaterto et la brasserie BB Lomé annoncent des mesures urgentes contre la propagation de covid-19

Le Syndicat National des Tenanciers des Bars et Restaurants du Togo (SYNATERTO) et la Brasserie BB Lomé s'associent aux mesures préventives prises par le gouvernement en vue de ralentir la propagation de la pandémie à Corona virus dit Covid-19. Dans un communiqué rendu public ce samedi 21 mars, les deux institutions annoncent des dispositions pratiques en vue de prévenir la pandémie et protéger les consommateurs au niveau des bars.

En s'associant à la décision de la fermeture de toutes les discothèques sur toute l'étendue du territoire et la limitation du nombre de clients à 100 au niveau des bars, la BB Lomé et le SYNATERTO appellent au respect des règles d'hygiène préconisées par l'OMS pour enrayer le mal. Voici les neuf (9) mesures prises par les deux institutions pour prévenir le Covid-19 :

La fermeture de toutes les discothèques sur toute l'étendue du territoire.



Les bars ne doivent pas recevoir plus de cents (100) clients.

Dans les bars avoir un écart d'au moins deux mètres entre les tables.

Encourager le port des cache-nez et des gants pour le personnel des bars.

Observer les règles d'hygiène personnelle préconisées par l'OMS.

Suspendre l'utilisation de verres dans les bars et favoriser l'utilisation des pailles.

Initier le consommateur à débarrasser les bouteilles vides.

Encourager la mise en place du lavage systématique

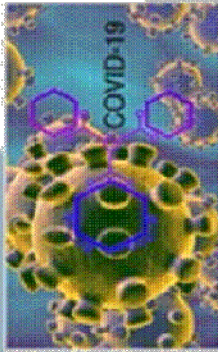


des mains des consommateurs.

Mettre à disposition des consommateurs du gel hydroalcoolique.

Ces mesures renforcent ainsi la décision du gouvernement de la fermeture des Universités et établissements scolaires, ainsi que les lieux de culte, églises et mosquée et autres jusqu'à nouvel ordre. Le Brasserie BB Lomé et le Syndicat National des Tenanciers de Bars et Restaurants du Togo attache beaucoup d'importance à l'application de ces mesures et remercient les populations pour leur Compréhension.

PATRONAT DE LA PRESSE TOGOLAISE



CONTRE

OBSERVEZ CES MESURES PRÉVENTIVES



1

LAVEZ-VOUS RÉGULIÈREMENT LES MAINS À L'EAU ET AU SAVON

2

UTILISEZ TOUJOURS DES MOUCHOIRS EN PAPIER. UN MOUCHOIR NE S'UTILISE QU'UNE SEULE FOIS. JETEZ-LE TOUTE SUITE APRES USAGE, DANS UNE POUBELLE FERMÉE

3

SI VOUS N'AVEZ PAS DE MOUCHOIRS À PORTÉE DE MAIN, ÉTERNUEZ OU TOUSSEZ DANS LE PLI DE VOTRE COUDE

4

RESTEZ CHEZ VOUS À LA MAISON SI VOUS ÊTES MALADE

APPELEZ LE 111 SAUVEZ DES VIES

RESPECTEZ LES DÉCISIONS

OFFICIELLES PRISES POUR PRÉVENIR LE MAL



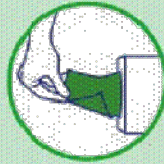
LE CONAPP PART EN GUERRE CONTRE LE COVID-19 DE SIMPLS GESTES POUR GAGNER LA BATAILLE



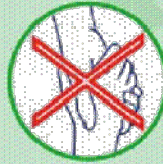
Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

<https://covid19.gouv.tg/>

111
(appel gratuit)

COMMUNIQUÉ SANCTIONNANT LE CONSEIL DES MINISTRES EXTRAORDINAIRE

- LUNDI 16 MARS 2020 -



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

1. **Suspension pour deux semaines** à compter du **vendredi 20 mars 2020** de toutes les liaisons aériennes en provenance des pays à haut risque, à savoir : **l'Italie, la France, l'Espagne et l'Allemagne**
2. **Annulation de tous les événements internationaux** prévus au Togo pendant **trois semaines**, à compter de ce jour **16 mars 2020**
3. **Suspension des missions officielles non essentielles** vers les pays à haut risque, à compter de ce jour **16 mars 2020**
4. **L'auto-isolement obligatoire de 14 jours pour toute personne arrivant au Togo** et ayant séjourné dans un pays à haut risque. En cas de non-respect de l'auto-isolement des sanctions fortes sont prévues;
5. **Le Gouvernement déconseille de voyager dans les pays où sévit la pandémie**
6. **Interdiction de tout rassemblement de plus de 100 personnes** sur toute l'étendue du territoire national, pour un mois, à compter du **jeudi 19 mars 2020 à minuit**
7. **Renforcement de la surveillance et des mesures individuelles et collectives de prévention et de protection**: se laver les mains au savon, recourir au gel hydro-alcoolique, ne pas se serrer les mains en se saluant, éviter des accolades et des embrassades, etc
8. **Pour les actions urgentes**, le Gouvernement débloque la somme de **deux (02) milliards de FCFA**
9. **Il exhorte** en outre les autorités administratives, traditionnelles, militaires et religieuses, et l'ensemble de la population à contribuer à l'application de ces mesures qui s'imposent à tous.

NUMÉROS VERTS

+228 22 22 20 73 / 91 67 42 42



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

EN PRÉSENCE DE L'UN DE CES SIGNES



FIÈVRE



TOUX



DIFFICULTÉS
À RESPIRER

Appel
Gratuit

Contactez le numéro Vert

111

24h
/ 24h



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

INFO CORONAVIRUS

Pour toute information contactez le numéro vert

111

Appel Gratuit - 24h/24 7 jours sur 7

d'A Vision
FRIQUE

Hebdomadaire panafricain d'informations, d'analyses et de publicités

Siège social :
2ème von derrière
EPP Kélégougan
Récépissé :
N° 0508/02/02/15 HAAC
BP. : 8C349 Lomé-Togo
Tel : 9C 11 87 88

Directeur Général;
chargé de la publication
Adam ADJRONOU
Tel : 90 11 87 88

Email :
adamadjronou@gmail.com
Site : www.afrique-vision.com

Rédaction
Ali Baba
Adam ADJRONOU
Norbert DANSOU
Guidi AMA

Responsable
commercial
Dodji Kétonou

Infographie :
Benjamin K. Tchabi
Imprimerie
Direct print
Tirage :
2500 exemplaires